



CONSEIL MUNICIPAL
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le treize avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Colleville-Montgomery, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, salle socioculturelle, sous la présidence de Monsieur Frédéric Loinard, Maire.

Date de la convocation : 07 avril 2026
Nombre de membres en exercice : 23
Présents : 15 : Frédéric LOINARD, Lyliane Renault, El Houcine Ouarraou, Maryvonne Botté, Alain Prioux, Marie-Christine Leroux, Philippe Daout, Catherine Renault, Stéphane Plumet, Launay Louise, Julia Laude-Bousquet, Xavier Lepley, Laure Guilbert, Camille Méligne, Damien Joniaux.
Votants : 19 : Marie Burnel-Lebel (donne pouvoir à Frédéric Loinard), Alexandre Berthelin, (donne pouvoir à Lyliane Renault), Eugénie Boyer (donne pouvoir à Xavier Lepley), Christelle Lecharpentier (donne pouvoir à Maryvonne Botté),
Absents excusés : Marie Burnel-Lebel, David Bothet, Nicolas Béguin, Alexandre Berthelin, Eugénie Boyer, Pierre LIVET, Adèle David, Christelle Lecharpentier.
Secrétaire de séance : Lyliane Renault

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du 30 mars 2026
2. Election des membres du conseil d'administration du CCAS
3. Informations et questions diverses

1. Approbation du procès-verbal du 30 mars 2026

Monsieur le Maire demande s'il y a des remarques sur le procès-verbal du conseil du 30 mars 2026. Aucune observation, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Election des membres du conseil d'administration du CCAS

Les articles R123-7 et suivants et L123-6 du code de l'action sociale et des familles disposent que les membres élus en son sein par le conseil municipal le sont au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel. **Le scrutin est secret.**

Chaque conseiller municipal ou groupe de conseillers municipaux peut présenter une liste de candidats même incomplète. Dans cette hypothèse, si le nombre de candidats figurant sur une liste est inférieur au nombre de sièges qui reviennent à celle-ci, le ou les sièges non pourvus le sont par les autres listes.

Les sièges sont attribués aux candidats d'après l'ordre de présentation sur chaque liste.

Si plusieurs listes ont le même reste pour l'attribution du ou des sièges restant à pourvoir, ceux-ci reviennent à la ou aux listes qui ont obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats.

La délibération du conseil municipal n° 2026300308 du 30 mars 2026, fixe à 5 le nombre de membres élus par le conseil municipal au conseil d'administration.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après appel à candidatures, le conseil municipal procède à l'élection de ses représentants au conseil d'administration.

Le dépouillement du vote qui s'est déroulé au scrutin secret, a donné les résultats suivants :

- nombre de votants : 19
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19
- bulletins blancs à déduire : 0
- nombre de suffrages exprimés : 19.

Ont obtenu :

Liste 1 – Lyliane RENAULT- Catherine RENAULT- Stéphane PLUMAT -David BOTHERET, Laure GUILBERT : **19 voix.**

Sont élus membres du conseil d'administration du CCAS de la commune de Colleville Montgomery :

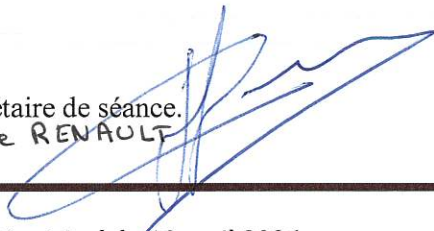
- **Lyliane RENAULT - Catherine RENAULT - Stéphane PLUMAT - David BOTHERET, Laure GUILBERT.**

3. Informations et questions diverses

- Monsieur le Maire informe qu'il sera absent du 26/04/26 au 06/05/26, et que de la cérémonie du 8 mai aura lieu à 11 heures.
- Il informe également que le projet de fermeture de classe à Colleville-Montgomery, semble confirmé, au niveau de la carte scolaire. Un point sera fait, fin juin ainsi que début septembre.
- Madame Leroux Marie-Christine informe de la journée de « nettoyage citoyen » qui aura lieu sur la Commune, le 20 juin, de 9 heures à 12 heures. Il s'agit de la 4^{ème} édition et de la 2^{ème} collecte sélection mégots.
Le rendez-vous sera pris sur le parking de la mairie.
- Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 11 mai 2026 à 19 heures.

Séance levée à 20h00.

La secrétaire de séance.
Lyliane RENAULT



Le Maire,
Frédéric LOINARD



Conseil Municipal du 13 avril 2026